

Le P'tit Journal

n° 2

de

L'Épine 
Île de Noirmoutier

EDITO DU MAIRE



Après un bel été sans problème majeur, une fréquentation de bonne qualité, des animations de bon niveau, il semble que la saison 2015 soit un bon cru. Seule ombre au tableau, les arrivées quasi permanentes d'algues sur nos plages nous ont obligés à mobiliser des moyens importants des services techniques mais aussi d'entreprises extérieures. Différentes solutions sont soit à l'étude soit initiées afin de minimiser ce problème pour l'an prochain.

La rentrée est là, la reprise se fait sur les chapeaux de roues. Le 29 août se terminait l'enquête publique sur le PPRL. Ce plan qui en est à sa deuxième mouture est une nécessité pour nos territoires, mais l'Etat dans sa vision ultra sécuritaire aboutit à des hypothèses si aberrantes que nous ne pouvons que nous opposer au PPRL sous cette forme.

La réforme territoriale dite loi NOTRe nous oblige en mettant le seuil des intercommunalités à 15 000 habitants à rechercher soit un « mariage » avec une ou des intercommunalité(s) en continuité(s) territoriale(s) qui entraînerait une modification conséquente du système décisionnaire au niveau de l'intercommunalité, soit à faire jouer la clause d'insularité ce qui nous permettrait de rester dans le périmètre actuel. A l'intérieur de cette loi, la GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations » va entraîner également des bouleversements dans le paysage de l'île, avec un enjeu économique important pour les acteurs et les professionnels du marais de Noirmoutier.

Nous avons également la baisse des dotations et le remboursement de la dette de l'Etat qui nous touchent particulièrement avec une perte de 100 000 € pour 2015 et 58 000 € environ supplémentaires sur le budget 2016. Une action au Tribunal Administratif va être engagée en réclamation.

Autre sujet important et non consensuel au niveau des élus de l'île : « la commune unique ». C'est un enjeu lourd de conséquences pour notre commune. Toutes ces réformes et les délais très courts qui nous sont imposés pour nous prononcer sur ces enjeux cruciaux pour l'avenir de notre commune et de l'île sont des décisions majeures à prendre.

Il est de notre devoir d'engager la commune et l'île sur la bonne voie et pour ce faire nous travaillons avec l'ensemble des élus de notre commune, majorité et opposition pour prendre la meilleure solution pour notre avenir.

Ces décisions qui sont le lot des élus me font penser à Jean Gautier ancien Maire qui nous a quitté durant l'été. Au nom de la commune, je renouvelle à son épouse et à sa famille l'assurance de toute notre sympathie.

Malgré cet édito un peu grave, mais qui se doit de vous tenir informé, notre équipe vous prépare des actions pour ce dernier trimestre avec entre autre un spectacle gratuit comme l'année passée et d'autres réjouissances en perspective.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition et vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Dominique CHANTOIN, Maire de L'Épine

NÉCROLOGIE :

DÉCÈS DE JEAN GAUTIER



Le 12 août dernier, Jean Gautier, Maire de L'Épine de 2008 à 2014 s'est éteint à l'âge de 78 ans. Natif de L'Épine, il y était revenu pour y passer sa retraite. Après un premier mandat en tant que conseiller municipal, il avait été élu en 2008 à la tête de notre commune.

Ancien militaire de carrière, il avait reçu en novembre 2002 la décoration de Chevalier de l'ordre national du mérite.

Son attachement à la commune de L'Épine n'était plus à prouver et il a eu à cœur de servir au mieux les intérêts des épinérins.

ANIMATIONS D'ETE

Comme chaque année les concerts de l'été ont été très suivis, qu'ils aient lieu sur la place de la Poste ou dans le jardin de la Mairie.

Le temps ayant été assez clément, seuls 3 concerts ont eu lieu dans la Salangane.

La saison a débuté par une fête de la musique que la municipalité a voulu différente dans son organisation. En effet les groupes locaux et les commerçants ont été sollicités et ont répondu présents. Nous avons commencé la soirée par le groupe « Les Copain's », suivi d'une démonstration de Zumba Kid's puis le groupe « L'her du Temps » et pour finir avec le groupe « Her ».

Le lendemain la fête de la Saint Jean, avec le feu et la fête foraine a, comme à l'accoutumée, réjoui les épinérins grands et petits.

Le 14 Juillet, de nombreux participants ont suivi la retraite aux flambeaux qui nous a emmenés, fanfare en tête jusqu'au moulin de la Bosse pour le feu d'artifice, puis retour place de la Poste pour le bal.

Félicitations aux services techniques qui réalisent en interne ce merveilleux moment pyrotechnique.



TRÉSOR D'ÉGLISE

Préserver le patrimoine, telle est la mission des conservateurs des objets d'arts. Un des moyens d'y parvenir consiste à mettre en place des trésors d'église, à savoir un ensemble d'objets servant pour le culte, qu'ils soient vases sacrés, ornements ou reliquaires, ils deviennent des témoins du monument.

La préservation et la surveillance de ce patrimoine ont donc incité le département de la Vendée à élaborer un dispositif d'aide intitulé « Restauration et mise en valeur du patrimoine mobilier, décoratif et funéraire ».

Le partenariat financier des communes (souvent de taille modeste mais fortement impliquées dans la préservation de leur patrimoine) du Conseil Départemental de la Vendée et des affaires culturelles des Pays de Loire, a donc permis à ces trésors d'églises de voir le jour.

La commune de L'Epine, avec l'accord du Conseil Départemental et de la Paroisse Saint Philbert en Noirmoutier va bientôt posséder son « Trésor d'église » qui sera intégré dans un « circuit des trésors de Vendée » consultable sur le site internet du Conseil Départemental et publié dans un guide de visite.

FÊTE DU PORT DE MORIN

Le 9 août dernier, le Port de Morin s'est paré de ses plus beaux atouts pour offrir une fois de plus, une très belle fête à tous les épinérins et vacanciers. Fête qui s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

Bravo et merci à tous les bénévoles.

AFFAIRES SCOLAIRES

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée à l'école publique « Les Tilleuls » s'est faite le 1^{er} septembre avec 59 élèves. Agnès Debuire, la Directrice est en charge du cycle 2.

En cycle 1, nous retrouvons Audrey Bertaud et Aurélie Siégel et nous avons le plaisir d'accueillir Virginie Maire en cycle 3.

Aurore Tiberti est toujours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et Lydie Seguin complète l'équipe en tant qu'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). Bonne rentrée à tous.

TAPS (TEMPS D'ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE)

Les Temps d'Accueil Péri-Scolaires sont encadrés par Corinne By coordinatrice, en collaboration avec Fanny Potier et Caroline Baizeau de l'amicale laïque, et Aurore Tiberti, ATSEM de l'école.

L'équipe est renforcée avec Véronique Pasquier, qui intervient bénévolement en tant que conteuse à l'ABCD.

Vu le bon déroulement lors de l'année passée, la municipalité reconduit à l'identique l'organisation de ces TAPS.

Rappel des horaires :

Le lundi et le vendredi de 15h à 16h30

AIDE AUX DEVOIRS

Depuis un an, la municipalité a mis en place l'aide aux devoirs avec le concours de six bénévoles : Bernard Berwick, déjà présent l'an passé ; Véronique Pasquier, Danièle Lainé, Véronique Dechaudat, Martine Dardet et Axelle Dumonceau ont rejoint l'équipe.



Ceci est un service gratuit pour les parents, nous remercions vivement ces personnes pour leur dévouement.

Cette aide aux devoirs a lieu tous les mardis de 16h30 à 17h45. L'inscription des enfants est à faire en Mairie.

PLANTES INVASIVES

Sur notre territoire, des plantes exotiques envahissantes provoquent d'énormes dégâts sur l'environnement et les activités humaines.

Ainsi le baccharis et l'herbe de la pampa inondent notre paysage, et sont une menace pour nos milieux naturels tels que nos marais, ainsi que pour nos activités économiques comme la saliculture et l'aquaculture entre autre.

Malgré le fait que ces plantes soient toujours commercialisées, ayons un geste citoyen responsable, n'en plantons plus, et luttons ensemble contre leur propagation en les arrachant.



Baccharis



Herbe de pampa

SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL)

Le 22 juillet dernier, le nouveau Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial (SCOT), regroupant les communautés de communes de Noirmoutier, Pays du Gois, Océan Marais de Monts, Pays de Palluau et Pays de Challans, a été approuvé par les élus après 5 ans de travail.

Le territoire du SCOT représente un peu plus de 80 000 habitants sur 83 000 hectares. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment sur l'habitat, les déplacements, les développements économiques, commerciaux et artisanaux, l'environnement et l'organisation de l'espace.

Ce SCOT s'impose au PLU des communes.

Une enquête publique sera ouverte à la population en fin d'année pour une validation définitive du SCOT en avril 2016.

LES ALGUES

L'été dernier, la présence d'algues sur nos plages fut un sujet omniprésent dans les conversations de nos habitants.

Malheureusement, nous ne pouvons pas contrôler la nature, et malgré un nettoyage quotidien par nos services techniques et des moyens extérieurs importants, la marée nous ramenait à la difficile réalité : nous ne pouvons lutter contre les courants marins qui apportent indéfiniment son lot de goémons.

Merci à nos agents du travail fourni tout au long de la saison, afin d'offrir à nos vacanciers une plage de sable fin pour poser leurs serviettes !

CONTAINERS ENTERRÉS

Depuis la mi-juillet, des containers enterrés ont pris place devant la Mairie.

Après plusieurs interrogations de la part de certains habitants concernant leur emplacement, force est de constater que ces containers connaissent un réel succès et nous en avons un retour plus que positif.

Servant autant pour les habitants que pour les commerçants du marché, cette action a pour but de répondre aux besoins de chacun, tout en améliorant le paysage urbain avec le retrait de nos anciens containers peu esthétiques et hygiéniques. Un projet d'aménagement paysager est en cours d'élaboration pour minimiser l'impact visuel.



Containers enterrés - Place de la Poste

ACCÈS PMR

Un nouvel accès pour Personnes à Mobilité Réduite a été installé plage de la Cabane, permettant ainsi, à tout à chacun, un accès sécurisé à cette plage.

Nous vous rappelons que la municipalité met à votre disposition un tiralo au Port de Morin.

GANIVELLES



Plage de Morin

La municipalité a posé des ganivelles derrière la Capitainerie afin de retenir le sable et protéger la dune qui de ce fait se végétalise.

Une belle plage s'est formée au fil du temps, avec une fréquentation qui augmente.

Avec la mise en place des ganivelles, l'efficacité en sera accrue en canalisant le passage.

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

- 25/07 Benoît MOREAU et Charlotte LECOEUR
21/08 Loïs BUCH et Morgane QUINTIN
22/08 Camille GENDRON et Lucile LEFLOCH
29/08 Jorge PLEGUEZUELOS SANCHEZ
et Adélaïde PALVADEAU
29/08 Nicolas LEITIENNE et Raphaëlle BAIZEAU
29/08 Franck GAULLET et Carine ANGIBAUD
3/09 Selim YOUNSI et Marie CHANTOIN
12/09 Jacques GODARD et Corinne LEVAL

DÉCÈS

- 12/08 Jean GAUTIER 78 ans
16/08 Patrick ORGER 62 ans
05/09 Huguette RAIMOND veuve HAMOUDI 85 ans
12/09 Léon MACRON 88 ans

INFOS...

RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas du restaurant scolaire sont désormais en liaison froide, et remis à température par nos agents de la cantine, mais toujours préparés par le Centre « Les 4 Vents ».

Le permis de construire du restaurant scolaire vient d'être délivré le 10 août 2015.

Si vous souhaitez répondre à la consultation des entreprises portant création du restaurant scolaire dans l'enceinte de l'école publique, le dossier de consultation est disponible jusqu'au 14 octobre 2015 sur le site www.marches-securises.fr ou sur demande en Mairie.

ELECTIONS RÉGIONALES ET MARCHÉ DE NOËL

Les élections régionales organisées à la salle « La Salangane » ayant lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015, cette année le marché de Noël se déroulera le week-end du 19 et 20 décembre à la salle « La Salangane ». Pour plus de renseignements, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2015, celui-ci a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) du dossier de rénovation de la Mairie portant sur le phasage des travaux, sur les propositions techniques et financières de l'architecte du Cabinet Interstices.

La consultation des entreprises devraient se faire en octobre ou novembre 2015. Vous pouvez demander le dossier soit sur le site www.marches-securises.fr ou sur demande en Mairie.

PLAN VERT

Le 23 novembre 2015 à 18h30 à la salle « La Salangane » aura lieu une réunion publique sur le plan vert, pour l'embellissement de la commune, présentée par le bureau d'étude « Atelier 360 », avec l'intervention de Madame Tramoy pour nous parler de la biodiversité. Venez nombreux.

VOEUX DU MAIRE

Ouvert à la population, le mardi 12 janvier 2016.

PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel agent technique, Bruna Gautier, recrutée fin août, en remplacement de Josette Pineau au sein du restaurant scolaire.



Josette Pineau a pris sa retraite, après de nombreuses années au service de la commune.



Elle est arrivée en 1990, titularisée en 2005. Très attachée à son travail, elle était appréciée de tous.

Les élus et le personnel communal ont tenu à lui rendre hommage, le mercredi 29 juillet dernier.

Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

EN BREF

BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 27 et Samedi 28 novembre 2015.

ALERTE MÉTÉO

Risque de fermeture du pont
(Vent + 100 km)



NOUVEAU : LOCATION DE TENTES

Petite tente parapluie (3x3m)

Tarifs : 50 € la journée, 80 € le week-end (du vendredi 13h30 au lundi 8h00)
30 € / jour supplémentaire. Caution 400 €.
A retirer aux Services Techniques.

Grande tente (5x8m)

Tarifs : 350 € (du vendredi 13h30 au lundi 8h00)
80 € / jour supplémentaire. Caution 400 €.
Livraison, montage, démontage et état du matériel pré et post-livraison.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Capitainerie (Horaires d'hiver)

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Samedi d'octobre
de 9h00 à 12h00

Bibliothèque

Le mardi
de 14h30 à 16h30
Le samedi
de 10h00 à 12h00

Terrain de tennis et multisports (gratuit)

Tous les jours
de 9h00 à 20h00

Service Urbanisme

Le lundi et le mardi
de 14h00 à 16h30
Le jeudi et le vendredi
de 9h00 à 12h00

Le P'tit journal de L'Épine n° 2 - Octobre 2015

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire
Coordination de la rédaction : Commission Communication
Mise en page : Catherine BROSSARD
Impression : Imprimerie du Marais
Diffusion : Services Techniques
Bulletin téléchargeable sur www.mairie-epine-vendee.com
Commune de L'Épine